

REGLEMENTATIONS TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION - Présentiel

Cette formation fait un rappel de la réglementation technique de la construction et développe en particulier la réglementation en matière de sécurité incendie et d'accessibilité PMR ainsi qu'en matière d'acoustique et de thermique dans le neuf et l'existant.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les textes de la réglementation Thermique (RT) dans le neuf et l'existant
- Appliquer les textes de la réglementation Acoustique (RA)
- Appliquer les textes de la réglementation Accessibilité des bâtiments aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Appliquer les textes de la réglementation Sécurité incendie

Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études, de la maîtrise d'oeuvre et des services techniques des collectivités locales, du tertiaire et de l'industrie
- Gestionnaires techniques immobiliers
- Contrôleurs techniques

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Réglementation technique de la construction

- Textes législatifs et réglementaires
- Codes, règlement de construction
- Textes techniques, normes, Document Technique Unifié (DTU), règles professionnelles, Atec, Atex
- Textes réglementaires et textes contractuels

Réglementation en matière de sécurité incendie

- Principes de la sécurité incendie
- Compétence des Pouvoirs publics
- Établissements assujettis au Code du Travail
- Établissement Recevant du Public (ERP), Habitation, Immeuble de Grande Hauteur (IGH) et Immeuble de Très Grande Hauteur (ITGH), installations classées, parcs de stationnement
- Actualité réglementaire : loi ELAN, loi ESSOC, les Guides de préconisations
- Classification des matériaux et éléments de construction
- Réaction et résistance au feu des matériaux, Normes Européennes
- Évacuation des personnes handicapées et à mobilité réduite
- Dispositions relatives au désenfumage
- Registre de sécurité
- Application des textes lors des opérations de réhabilitation
- Organisation et fonctionnement des commissions de sécurité

Réglementation en matière d'accessibilité PMR

- Objectifs et principes d'accessibilité des bâtiments
- Règles de base, loi du 11 février 2005 : décrets et arrêtés
- Objectifs, règles techniques, recommandations
- Textes applicables aux bâtiments existants et à construire (ERP, IOP, habitations collectives et ERT)
- Permis de construire, DACAM, dossier accessibilité
- Dérogations, mesures de substitution et solutions alternatives
- Attestation de conformité, registre d'accessibilité
- Imprimés CERFA
- Information sur les Ad'AP et leurs révisions

Réglementation en matière d'acoustique

- Introduction à l'acoustique du bâtiment : termes et définitions
 - Réglementation acoustique des bâtiments :
 - Principes et descripteurs
 - Exigences pour les bâtiments d'habitation (arrêtés du 30 juin 1999, du 23 juillet 2013, du 26 décembre 2023, du 13 avril 2017)
 - Exigences pour les bâtiments tertiaires (arrêté du 25 avril 2003)
 - Autres réglementations : musique amplifiée, code du travail
 - Les bâtiments sans réglementation acoustique
 - Les référentiels de certification
 - La réglementation bruit de voisinage
- Réglementation thermique dans le neuf et l'existant**
- RT dans l'existant
 - Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), ventes, location, construction, bâtiments publics
 - Réglementation environnementale RE 2020 : indicateurs Bbio, Cep, Cep,nr, Icénergie, Iccconstruction et DH
 - Déroulement d'un projet RE 2020 : étapes clés, responsabilités
 - Les points clés de la conception d'un projet

■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'analyses des textes réglementaires et d'exemples d'application.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés dans leur domaine d'intervention.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com